



HEPHATA

Conditions générales de vente 2021

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les formations du catalogue (détaillées dans le « parcours de formation » disponibles sur le site <https://www.formation-hephata.fr>) et ateliers dispensés par Hephata, ci-après dénommés « Formation ».

Les formations sur mesure font l'objet d'un devis et de conditions générales de vente personnalisés.

Inscription

L'inscription aux formations du catalogue et aux ateliers d'Hephata se fait via le site <https://www.formation-hephata.fr>

Pour les formations du catalogue, l'inscription est assortie d'un questionnaire préalable obligatoire ayant pour objectif de veiller à la meilleure adéquation entre vos attentes et la formation. Ce questionnaire sera réalisé soit sous forme d'un rendez-vous téléphonique, soit sous forme d'un questionnaire en ligne.

Nous définissons pour chaque Formation un nombre minimum et maximum de participants ; les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum est atteint. Les dates indiquées pour chacune des formations sont données sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

L'inscription sera validée lors du règlement sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits à la Formation choisie. Si la Formation est complète au moment de l'inscription, il vous sera proposé une autre date ou de vous placer sur une liste d'attente.

Les inscriptions aux formations et ateliers peuvent avoir lieu jusqu'à la veille de la date annoncée, sous réserve de places disponibles pour la session souhaitée.

Certaines formations du catalogue nécessitent des prérequis indiqués sur le site <https://www.formation-hephata.fr> : nous insistons sur la nécessité du respect de ces prérequis qui permettent de bénéficier pleinement des formations dispensées.

Tarification

Les prix de nos Formations sont fixes et non négociables. Sauf mention contraire ils sont exprimés Toutes Taxes Comprises (TTC).

Ces prix incluent :

- Les frais pédagogiques
- La documentation transmise avant la formation
- Un accompagnement de 15 minutes par un consultant Hephata ou un expert sollicité par Hephata.

Vous êtes informés que certains supports utilisés à titre illustratif lors des formations (vidéos, témoignages, articles, etc.) peuvent être accessibles gratuitement sur le site internet d'Hephata ou tout autre site internet. Le caractère gratuit de ces supports ne peut donner lieu à aucun remboursement.

Pour la « summer session », le prix inclut également les frais d'hébergement et de repas. Ils ne comprennent pas les frais de transport, qui restent à la charge des participants.

Toute Formation commencée est due en totalité.

Modalités de règlement

Le règlement de la formation peut se faire :

- en ligne sur le site <https://www.formation-hephata.fr>
- par virement sur le compte FR76 1820 6004 5465 0402 2899 815
- par chèque à l'ordre d'Hephata à envoyer 25 rue Godot de Mauroy, 75009 Paris

Une facture pourra vous être adressée à votre demande.



HEPHATA

En cas de règlement de l'inscription par un organisme collecteur (OPCA, agefos...), l'entreprise, solidairement débitrice, doit lui transmettre la demande de prise en charge avant le début de la formation, à défaut le participant sera facturé de l'intégralité du coût de la Formation.

La demande doit figurer sur le formulaire lors de l'inscription.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera facturée au participant.

Une facture vous sera délivrée à l'issue de la formation.

Annulation - Rétractation

Toute annulation d'inscription de votre part doit être signalée et confirmée par écrit à contact@hephata.fr. Elle pourra donner lieu à des remboursements selon les conditions suivantes :

- Une annulation intervenant plus de quatorze jours calendaires avant le début de la session donne lieu à un remboursement complet du montant de la Formation,
- Une annulation intervenant entre 14 et 7 jours calendaires avant le début de la session donne lieu à un remboursement égal à 50% du montant de la Formation.
- Une annulation intervenant moins de 7 jours calendaires avant le début de la session ne donne lieu à aucun remboursement.

Par exception à ce qui précède, en cas d'application des articles L.221-18 à 28 du Code de la Consommation, le participant, dès lors qu'il est juridiquement « consommateur », dispose dans ce cadre d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation. Le droit de rétractation peut être exercé en contactant la société par écrit. Le droit de rétractation ne peut pas s'appliquer pour les cas visés à l'article L.221-28 du Code de commerce. Par ailleurs, le participant renonce expressément à son droit de rétractation l'inscription à une Formation dont l'exécution commence avant la fin du délai de rétractation.

Par ailleurs, Hephata se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session en cas de nombre insuffisant d'inscrits, de problème technique ou autres problèmes indépendants de sa volonté. Dans ce cas, Hephata procèdera au remboursement des participants ne pouvant être repositionnés sur une autre session de la même Formation.

Supports de cours

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux Articles 40 et 41 de la Loi du 11 mars 1957 : « Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'Article 41 de la même Loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et 429 du Code Pénal.

Accès à la visioconférence et règles d'usage de l'internet

Accès aux Formations :

Une fois l'inscription confirmée, Hephata transmettra à votre adresse électronique un mail de convocation incluant l'URL d'accès à la visioconférence.

Le participant qui se connecte en visioconférence déclare connaître et accepter les caractéristiques et limites de l'internet.

Notamment le participant reconnaît :

- Qu'il est seul responsable de l'usage qu'il fait du lien vers la visioconférence
- Que la communication de ses éléments d'identification est faite sous sa propre responsabilité
- Qu'il a connaissance de la nature d'Internet (performances techniques,



HEPHATA

temps de réponse pour interroger ou consulter)

- Qu'il lui appartient de s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur lui permettent d'accéder correctement à la visioconférence
- Qu'il lui appartient de prendre les mesures appropriées de protection et de sauvegarde de ses propres données et logiciels de la contamination par d'éventuels virus pouvant circuler à travers le lien de visioconférence.

Par votre inscription aux Formations, vous autorisez Hephata à vous photographier ou vous enregistrer dans le cadre de la-dite Formation. Vous acceptez qu'Hephata utilise votre image ainsi que des verbatims issus de votre participation à la session de Formation à des fins de communication et de promotion de ses Formations.

En conséquence, Hephata n'encourt aucune responsabilité pour tous dommages directs ou indirects découlant notamment de l'usage du lien de visioconférence et/ou d'internet et/ou de virus.

Responsabilité

Hephata s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité d'Hephata ne pourra être engagée que sur faute prouvée et exclusive d'Hephata.

Hephata n'est pas responsable des objets et effets personnels des participants ou intervenants ni des dommages causés au matériel des participants.

La société Hephata ne pourra en aucun cas être déclarée responsable de tout dommage, matériel ou immatériel, consécutif ou non, causé directement ou indirectement par les prestations fournies, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de bénéfice, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données ou fichiers du client, ainsi que toute action émanant de tiers. Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité d'Hephata, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre des prestations de Formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de Formation concernée.

Autorisations